

Le choix des réseaux sociaux est vaste et les conditions d'âge minimum pour y accéder diffèrent d'une application à l'autre : *Facebook, Twitter, instagram, tumblr ; messenger, Wahtsapp, snapchat, périscope....*

Quelque que soit l'application, notre enfant mineur doit avoir notre consentement pour s'inscrire ***et nous sommes responsables devant la loi de ses publications.***

|||||

NOS ENFANTS SONT EXPOSÉS À CES DANGERS À UN ÂGE OÙ ILS SONT EN PLEINE CONSTRUCTION DE LEUR PERSONNALITÉ.

FACE À CE MONDE VIRTUEL NOS JEUNES SONT DES PROIES FACILES, À LA MERCI DE PRÉDATEURS DE TOUT ÂGE.

Protégeons nos enfants, soyons vigilants !

|||||

L'effet virtuel de groupe : *les échanges se passent derrière un écran, cela réduit le sentiment de responsabilité. Il est souvent nécessaire de suivre les leaders du clan pour faire partie du groupe*

Une vision de la norme décalée : *Les plus jeunes ont une vision déformée de la réalité. Ils peuvent développer un sentiment d'infériorité.*

Le manque-l'addiction : *la peur de passer à côté de quelque chose, d'être mis à l'écart du groupe*

|||||

Le hacking : *Piratage du compte et usurpation d'identité. Impossible de savoir qui se cache sous un pseudo, si l'on ne connaît pas personnellement la personne.*

Le chantage : *Beaucoup d'échanges de type racket, au moyen de photo volée ou d'extrait de discussion volée.*

|||||

Les dérives sexuelles : *échange de « nudes » ou de vidéos intime à la demande d'amis. Les réseaux sociaux sont aussi le « terrain de chasse » des prédateurs sexuels*

Le cyber flashing : *Exposé sans le vouloir à des photos ou films violents. Les nouveaux smartphones utilisent des systèmes qui permettent de recevoir des fichiers sans le demander. Le système de contacts Snapchat utilise ce système.*

L'endoctrinement : *Un moyen très utilisé par Daesh pour publier des contenus de propagande et repérer des profils d'adolescents fragiles. Des organisations racistes utilisent également les réseaux sociaux.*

